

Oléiculture

N°4
04 Avril 2025

ARC – MÉDITERRANÉEN



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
OCCITANIE

Référents filière & rédacteurs

Julien BALAJAS

Centre Technique de l'Olivier
j.balajas@ctolivier.org

Directeur de publication

Georgia Lambertin

Présidente de la chambre régionale
d'Agriculture Provence Alpes-Côte
d'Azur

Maison des agriculteurs
22 Avenue Henri Pontier
13626 Aix en Provence cedex 1
contact@paca.chambagri.fr

Supervision

DRAAF

Service régional de l'Alimentation
PACA

132 boulevard de Paris
13000 Marseille

Notes biodiversité



AU SOMMAIRE DE CE NUMERO

Stades phénologiques

La croissance végétative a repris sur l'ensemble des secteurs oléicoles. Le développement des boutons floraux est en cours sur une majorité des secteurs oléicoles (BBCH 50 à 54).

Maladies du feuillage

Les risques œil de paon et cercosporiose sont très hétérogènes d'un secteur à l'autre, d'une parcelle à l'autre. **Restez vigilants car les conditions à venir permettront le maintien ou le retour de conditions favorables au développement des maladies du feuillage. N'oubliez pas de favoriser l'aération de vos vergers en adaptant votre taille et en entretenant l'environnement de votre parcelle (entretien du couvert, entretien des haies, ...)**

Teigne de l'olivier

La présence de la teigne de l'olivier est très hétérogène entre les secteurs oléicoles allant d'une présence quasi-inexistante à très forte. **Surveillez l'évolution de la population de teignes pour anticiper la mise en place de la confusion sexuelle si nécessaire.**



Vous abonner



Devenir
observateur
& contact



Tous les BSV
PACA

Cochenilles *Diaspididae*



La situation n'a pas évolué : des foyers de cochenilles de la famille des *Diaspididae* (cochenilles à bouclier) sont toujours présents sur les littoraux varois et des Bouches-du-Rhône, parfois remontant en plaine (plaine de la Crau, Cuers). Un foyer est aussi connu dans le Vaucluse. Elles sont présentes ponctuellement dans les Alpes-Maritimes. **Surveillez vos vergers !**

La Chambre d'agriculture du Var, France Olive, le CIVAM des Bouches-du-Rhône et la Chambre d'agriculture des Alpes-Maritimes réalisent un état des lieux exhaustif de la présence de cochenilles sur le territoire oléicole pour la saison 2025. **Si vous êtes producteur concerné par cette problématique et/ou moulinier souhaitant relayer l'information**, vous trouverez un questionnaire et d'autres supports [sur cette page de la Chambre d'agriculture du Var](#).

Bactériose

Des foyers ponctuels sont observés sur le territoire oléicole. **Surveillez vos arbres !**

Conditions météorologiques

Département / Jour	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer
Alpes-de-Haute-Provence						
Alpes-Maritimes						
Var						
Bouches-du-Rhône						
Vaucluse						
Drôme						
Ardèche						
Gard						
Hérault						
Aude						
Pyrénées orientales						
Corse						

Prévisions du 04 Avril au 09 Avril (source : Météo France) :

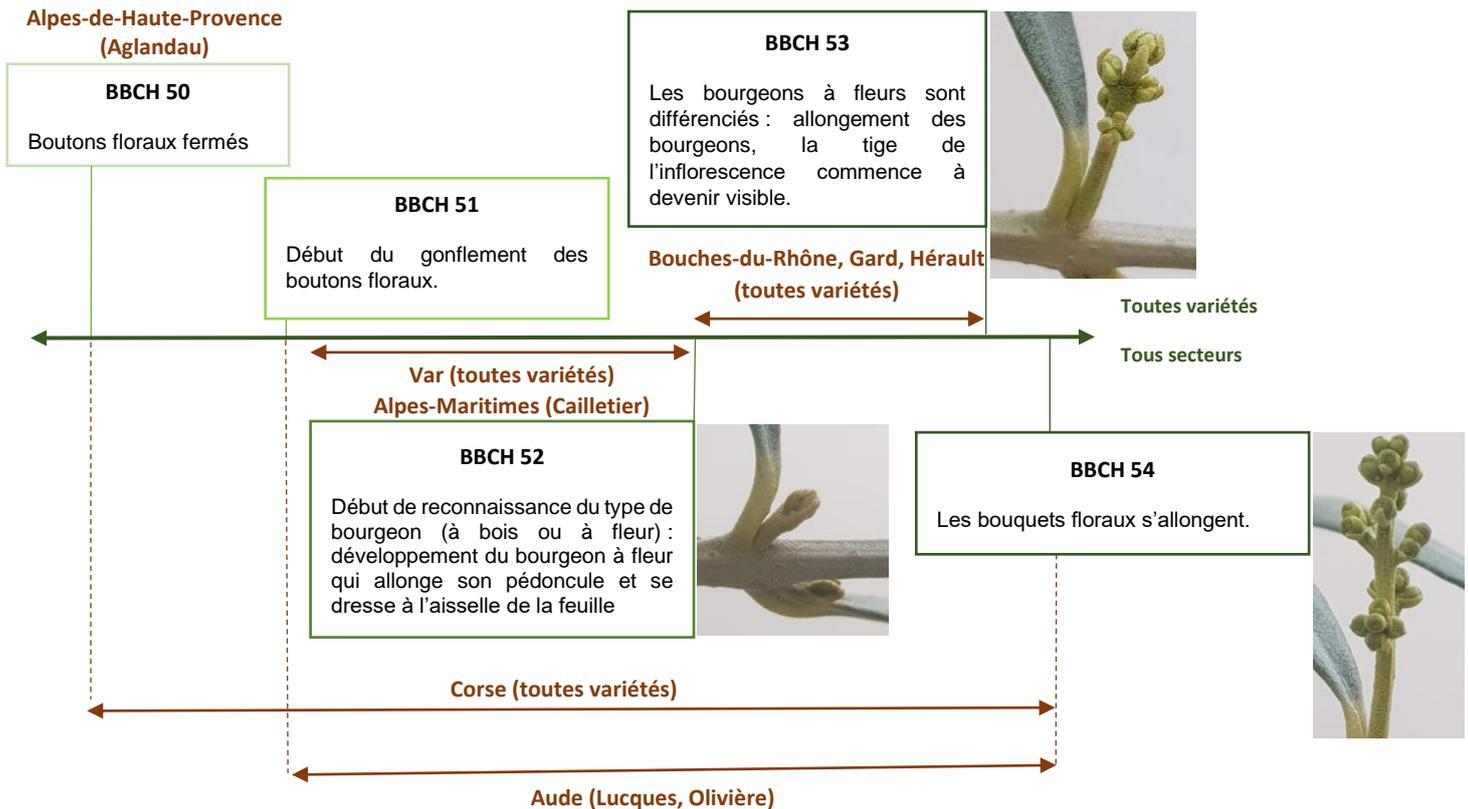
Les températures restent globalement stables. Des précipitations sont prévues de manière plus ou moins éparées sur l'ensemble du territoire oléicole

Les stades phénologiques BBCH ont bien évolués sur une majorité des secteurs oléicoles, sauf sur certaines zones d'arrière-pays.

La reprise de végétation a démarré sur l'ensemble du territoire oléicole, allant du BBCH 09 à 11 principalement au niveau des pousses.

Etat des lieux des stades phénologiques majoritaires sur l'ensemble des variétés selon les secteurs

(Source images : Hélène Lasserre)



Éléments de Biologie

L'œil de paon et la cercosporiose sont deux maladies fongiques problématiques sur l'olivier. Elles provoquent des dégâts importants (défoliation) qui peuvent impacter la production.

- Œil de paon :



Symptômes d'œil de paon

Source : France Olive

Le champignon *Fusicladium oleaginum* est à l'origine de la maladie de l'œil de paon (ou Cycloconium).

Le champignon provoque l'apparition de **tâches circulaires brunes (jeunes tâches) à blanchâtres (vieilles tâches) sur la face supérieure** des feuilles (*photos ci-contre*).

Cette maladie entraîne **une chute foliaire** non négligeable en cas de forte infestation.

- Cercosporiose :



Symptômes de cercosporiose

Source : France Olive

Pseudocercospora cladosporioides est le champignon responsable de la **cercosporiose**. Les symptômes sont visibles sous différentes formes : l'apparition d'un **feutrage grisâtre sur la face inférieure** (*photo ci-contre*) et/ou le **jaunissement de la face supérieure** des feuilles. Cette maladie provoque également une **chute foliaire** en cas de forte infestation, dommageable pour la production.

- Fonctionnement épidémiologique :

Le fonctionnement épidémiologique de ces deux maladies est relativement similaire :

- **Une phase de contamination (germination) :** **cette phase totalement invisible** nécessite 3 conditions principales :
 - la présence d'un inoculum du champignon dans le verger (ou à proximité du verger),

- la diffusion des spores du champignon sur de nouvelles feuilles par l'action principale des précipitations mais aussi potentiellement par le vent (cercosporiose) et peut-être même par certains insectes comme les psoques (œil de paon)
- des conditions climatiques favorables (température, humidité et présence d'eau libre) permettant la germination des spores et la pénétration de leurs mycéliums dans les feuilles.
- **Une phase d'incubation** : le mycélium des champignons se développe **de manière invisible** à l'intérieur des feuilles en se nourrissant de ses composés.
- **Une phase de sporulation** : lorsque le mycélium du champignon s'est suffisamment développé et que les conditions climatiques sont favorables (température et humidité) il va croître vers l'extérieur de la feuille pour sporuler c'est-à-dire émettre de nouvelles spores qui vont elles-mêmes pouvoir être diffusées et contaminer de nouvelles feuilles. **C'est uniquement à ce moment-là que la présence des champignons est visible à l'œil nu.**

Pour avoir plus d'informations sur les symptômes et les dégâts, consultez [le BSV n°2](#) ou [le webinaire sur les maladies du feuillage](#).

Observations

Des symptômes d'œil de paon sont toujours observés dans des proportions variables :

- **faibles à moyennes** (Nyonsais, secteurs corses, plaines héraultaises, pourtour camarguais, secteurs autour du sillon audois, haute provence, Pyrénées orientales)
- **moyennes à importantes** (secteurs varois, basse vallée du Rhône, Alpes maritimes).

Des symptômes de cercosporiose sont observés dans tous les secteurs oléicoles (feutrage gris sur la face inférieure ET/OU défoliation importante)

Les conditions de pluviométrie, d'humidité et de température annoncées sur l'ensemble de la zone oléicole vont permettre **le maintien ou le retour de conditions favorables au développement des inocula présents d'œil de paon et de cercosporiose dans les jours à venir.**

Évaluation du risque

A cette période, il est **important d'aller sur vos parcelles pour observer** si le feuillage de vos arbres présente des **tâches d'œil de paon** (sur la face supérieure des feuilles) et/ou un **feutrage gris-noir** (sur la face inférieure des feuilles) pour la cercosporiose.

Le risque doit être évalué selon plusieurs facteurs :

- L'observation de symptômes permet d'évaluer **en partie** l'inoculum présent sur votre parcelle.
ATTENTION : L'absence de symptômes n'est pas le signe de l'absence d'inoculum dans votre parcelle. En effet, le temps entre contamination et expression des symptômes est d'environ 2 à 14 semaines pour l'œil de paon et de souvent plus d'un an pour la cercosporiose
- L'absence de feuilles est également un symptôme. **L'évaluation des pertes foliaires est très importante.** Elle permet de se rendre compte des contaminations passées et donc indirectement de la présence d'inoculum potentiel au sein de votre parcelle. **Ainsi, on évite une sous-estimation du risque.**
- Les conditions climatiques **passées** et **prévisionnelles**. Des températures douces, des précipitations et des taux d'humidité élevés sont des facteurs favorables aux contaminations et au développement des maladies fongiques (*cf. développement maladie*).

- Votre niveau de protection actuel (qui dépend de la date de la dernière application phytosanitaire, du mode d'action du produit utilisé, des conditions météorologiques depuis votre dernière application et celles à venir).

Pour vous aider également à évaluer le risque sur vos parcelle d'oliviers vous disposez maintenant d'un outil d'aide à la décision gratuit et ouvert à tous, disponible sur smartphone et internet à savoir l'application « Oléiculteurs ». (<https://afidol.org/actualites/application-oleiculteur/>)

Cet outil intègre un modèle de décision « œil de paon » qui permet de déterminer un niveau de risque en croisant des données météorologique de proximité (weenat), vos observations et vos interventions

- **Œil de paon**

Secteur	Littoral		Intermédiaire		Arrière-Pays	
Variété	Sensible	Peu sensible	Sensible	Peu sensible	Sensible	Peu sensible
Risque évalué	Moyen à Fort		Moyen à Fort		Moyen à Fort	

Le risque évalué est valable à court terme. Il est basé principalement sur les observations récentes des techniciens partenaires du réseau d'observation piloté par France Olive, et des conditions météorologiques prévisionnelles. Ce risque est à pondérer avec d'autres paramètres comme l'inoculum présent dans vos parcelles, la défoliation ou la sensibilité variétale, et ne prend pas en compte le niveau de protection des parcelles.

- **Cercosporiose**

Secteur	Littoral	Intermédiaire	Arrière-Pays
Risque évalué	Moyen à Fort	Moyen à Fort	Moyen à Fort

Ce risque est à pondérer avec d'autres paramètres comme l'inoculum présent dans vos parcelles, la défoliation ou la sensibilité variétale (Cailletier, par exemple est très sensible à cette maladie), et ne prend pas en compte le niveau de protection des parcelles.

Gestion du risque

Pour limiter l'intensité et l'occurrence du risque des maladies du feuillage il est important de mettre en œuvre sur vos vergers des mesures **prophylactiques** comme :

- **La taille de vos arbres** : Notamment dans des situations de forte pression des maladies du feuillage, une taille annuelle permettant une **bonne circulation de l'air** au sein de l'arbre et du verger, favorisant l'assèchement de la frondaison et améliorant la pénétration des applications phytosanitaires (optimisation des traitements) doit être réalisée C'est encore **la période propice à la taille** des oliviers. Pensez à prendre en compte **votre niveau de contamination** pour **définir votre intensité de votre taille** !
- **L'entretien de vos parcelles** : toutes les mesures permettant de limiter le maintien d'une atmosphère humide à l'intérieur de votre verger doivent être mises en œuvre comme par exemple la gestion de l'enherbement (éviter un enherbement trop haut), la gestion de la hauteur et de la densité des haies
- **La fertilisation (et plus tard l'irrigation) de vos arbres** : Une bonne alimentation hydrominérale de vos arbres va permettre un renouvellement plus rapide du feuillage (pousse plus importante) et certainement améliorer la résistance de vos arbres

(attention aux excès notamment d'azote qui pourraient au contraire augmenter la sensibilité de vos arbres à certains bio-agresseurs).

TEIGNE DE L'OLIVIER

Eléments de biologie

La teigne de l'olivier, *Prays oleae*, est un lépidoptère. Les larves peuvent mesurer jusqu'à 7 mm et sont de couleur marron clair. Les adultes sont des papillons gris de 6 mm de longueur. La teigne réalise trois générations par an : une génération phyllophage qui se développe sur feuille, une génération anthophage qui se développe sur les fleurs et la génération carpophage qui se développe dans l'amandon des fruits.

Pour plus d'informations, consultez la page sur la teigne sur le site de [France Olive](#). Vous pouvez également consulter l'article dédié dans le Nouvel Olivier N°127 ou [le webinaire dédié sur Youtube](#).



La photo de gauche, illustre des galeries de teigne dites filiformes, creusées par des larves de premier stade (automne). La photo de droite illustre un symptôme « circulaire » causé par une larve de deuxième ou troisième stade (sortie d'hiver).

Symptômes de teigne, source : Centre technique de l'Olivier

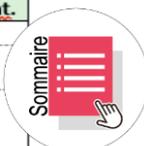
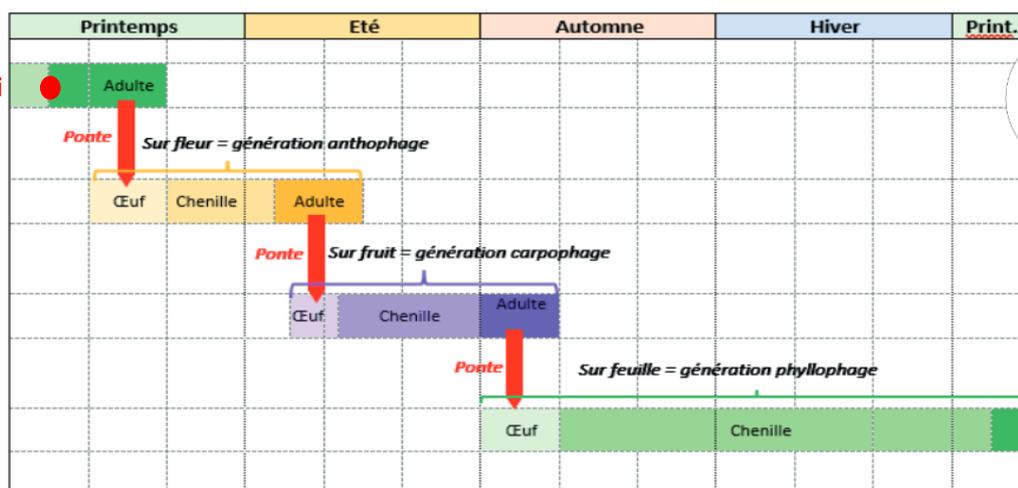
A la sortie de l'hiver, les larves sortent des galeries filiformes pour creuser de nouvelles galeries rondes ou en « C » dans lesquelles elles vont passer leur deuxième stade larvaire. Ces types de galeries sont signes d'activité récente du ravageur.

Observations

Des chenilles de teigne et des mines sur les feuilles ont été observées dans des proportions variables sur l'ensemble des secteurs oléicoles :

- **Faible présence** : littoral varois, secteurs corses, Alpes maritimes (hétérogénéité selon parcelles), secteurs autour du sillon audois
- **Présence moyenne** : Haut Var, Nyonsais, pourtour camarguais, plaines héraultaises, secteurs autour du Mont Ventoux, Pyrénées orientales
- **Forte présence** : Haute provence, basse vallée du Rhône, Alpes maritimes (hétérogénéité selon parcelles)

Vous êtes ici



Génération de la teigne de l'olivier

Source : France Olive

Évaluation du risque

Le seuil de risque est de 10% de feuilles minées.

Secteurs	Littoral	Intermédiaire	Arrière-Pays
Risque évalué	Faible à modéré	Modéré à fort	Faible à fort

Vérifiez dans vos parcelles la présence de mines car c'est le signe de la présence d'une population active dont les dégâts sur fleurs et fruits pourront avoir un impact sur la production. L'observation de ces mines permet d'évaluer en partie la pression du ravageur sur votre parcelle. Les galeries filiformes ne sont pas comptées à cause des larves mortes pendant l'hiver.

Gestion du risque

- Assurer un bon suivi de vos parcelles afin, de bien évaluer le risque lié aux dégâts observés, et de bien positionner vos interventions.
- Favoriser la biodiversité pour encourager la prédation sur les chenilles (installation de nichoirs, présence de haies, ...)
- Pour l'instant, surveillez simplement l'évolution des populations de teigne !
La mise en place du piégeage des teignes adultes (monitoring) est à prévoir pour bientôt sur les secteurs où les larves sont bien développées.
- Une dérogation vient d'être acceptée pour l'utilisation de la spécialité PRAYSTEC (confusion sexuelle) du 01 mars au 29 juin 2025. La confusion sexuelle doit être installée avant ou en début de vol pour une meilleure efficacité, et ce sur de grandes surfaces (1 à 2 ha minimum). Le produit n'est disponible que chez certains distributeurs, renseignez-vous auprès d'eux en amont de du début de vol.



Éléments de biologie

Les cochenilles sont des insectes piqueurs-suceurs très polyphages de la super famille des *Coccoidea*. Plusieurs familles de cochenilles sont **fréquemment présentes dans les vergers d'oliviers** comme la famille des ***Coccidae* (cochenilles à carapace)** ou celle des ***Diaspididae* (cochenilles à bouclier)**. Les cycles biologiques et le nombre de générations des cochenilles sont variables en fonction des espèces, des conditions climatiques et des zones géographiques

Les *Diaspididae* sont caractérisées par la capacité des femelles à construire un bouclier cireux très dur et imperméable les protégeant à leurs différents stades de développement. De plus, la fécondité et le nombre de générations annuelles sont importants, pouvant rapidement créer une forte dynamique de population.



A gauche et au milieu : cochenilles de la famille des *Diaspididae*

A droite : cochenille noire de l'olivier

Source : Fanny Vernier (CA83) à gauche et au milieu, France Olive à droite

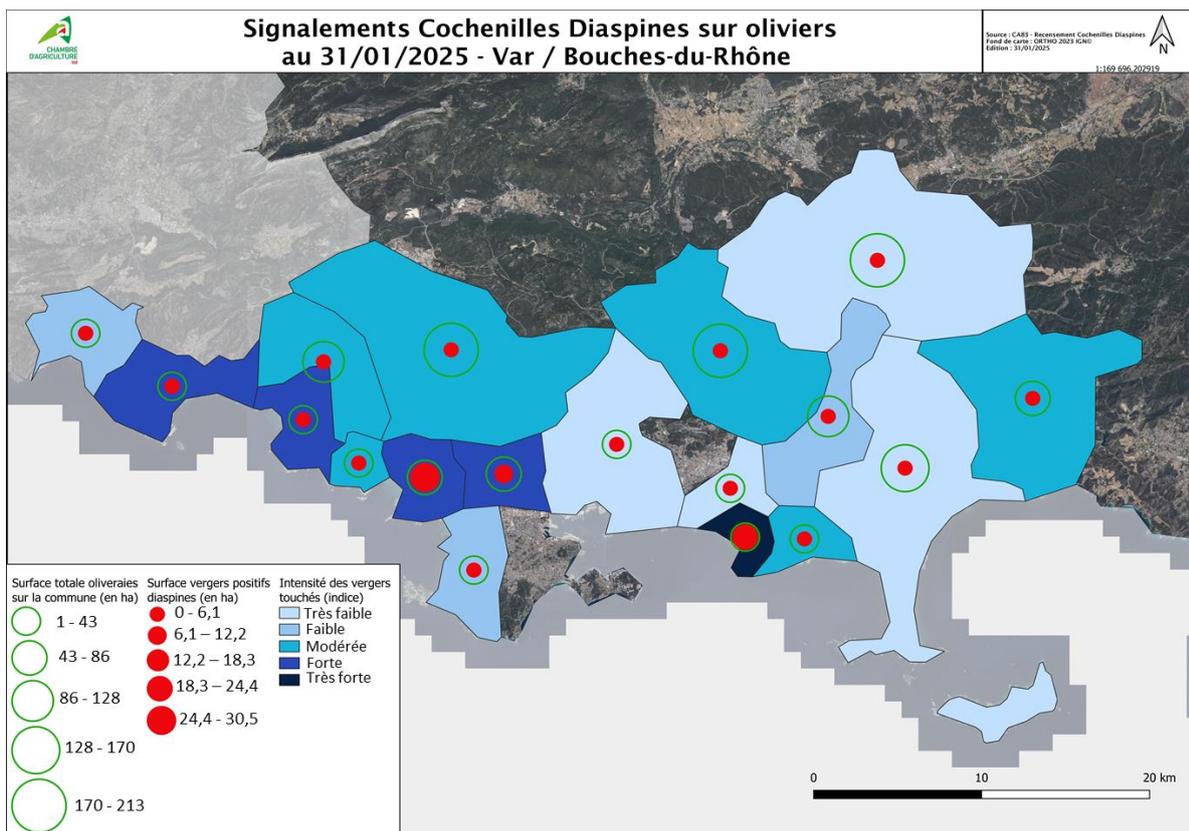
La présence des **cochenilles à carapaces (comme les cochenilles noires)** engendre, par leur activité nutritionnelle, une sécrétion de miellat sur les organes aériens avec développement de fumagine pouvant impacter le fonctionnement photosynthétique des feuilles (affaiblissement des arbres).

Les cochenilles à bouclier ne produisent pas de miellat donc la fumagine ne se développe pas. Elles peuvent quand même causer des dégâts très importants puisqu'elles ponctionnent la sève des organes végétatifs. Cela cause un affaiblissement général de l'arbre (voire même des défoliations). *In fine*, elles provoquent des dégâts sur la récolte avec dépréciation des olives de table (jusqu'à 100 % de perte de récolte), perte de récolte et perte de qualité des huiles (plus difficile à évaluer).

Observations

La carte sur la page suivante montre les résultats du recensement par le questionnaire [disponible sur le site de la Chambre d'agriculture du Var](#).

Comme on le voit, la présence de foyers de cochenilles de la famille des *Diaspididae* est avérée sur les littoraux varois et des Bouches-du-Rhône, parfois remontant en plaine (plaine de la Crau, jusqu'à Cuers dans le Var). Un foyer est aussi connu dans le Vaucluse. Elles sont présentes ponctuellement dans les Alpes-Maritimes.



La Chambre d'agriculture du Var, France Olive, le CIVAM des Bouches-du-Rhône et la Chambre d'agriculture des Alpes-Maritimes sont en train de constituer un réseau de suivi pour identifier le cycle de cette cochenille. Une identification de l'espèce est également en cours.

Evaluation du risque

Le risque évalué est **fort à très fort** si des foyers de **cochenilles Diaspines** sont présents sur la parcelle. Le risque est **faible** si vous n'observez pas de foyers. Les risques annoncés correspondent aux risques potentiels connus des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation.

Gestion du risque

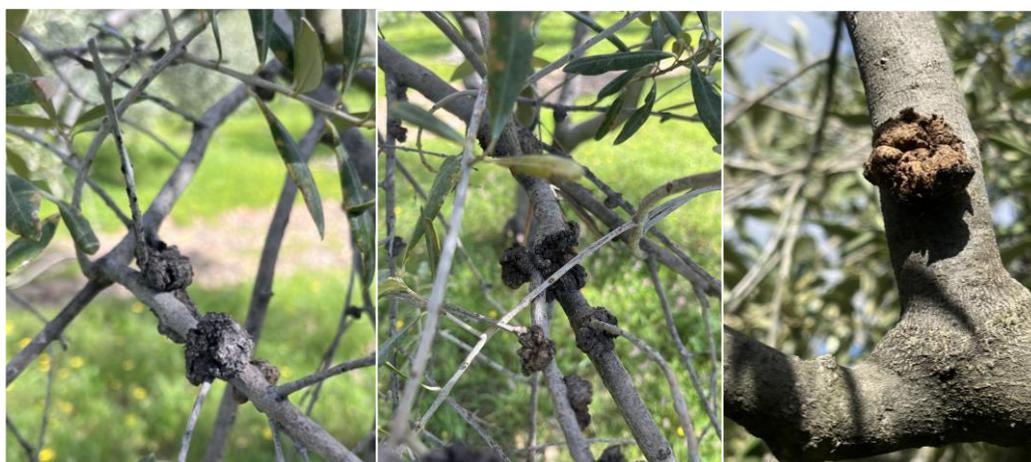
- **Favoriser la biodiversité** : les cochenilles sont régulées par de nombreux prédateurs généralistes (coccinelles, chrysopes) et par des parasitoïdes spécifiques (à identifier).

Éléments de biologie

La bactériose est une maladie causée par la bactérie *Pseudomonas savastanoi*. Elle se caractérise par l'apparition d'excroissances de couleur marron, appelées chancres ou galles. Ces chancres se développent généralement sur les rameaux, mais également au niveau des charpentières et du tronc dans des cas plus sévères.

Les dégâts se traduisent par une moindre vigueur des arbres et par une baisse de la production d'olives. La maladie peut affecter également la qualité organoleptique des olives et de l'huile.

Les épisodes humides suivis de chaleurs sont favorables à la bactérie. La bactérie pénètre dans l'arbre via des tissus non cicatrisés (plaies, points d'abscission de feuilles, fleurs et fruits).



Bactériose sur rameaux et charpentières

Source : France Olive

Observations

Des foyers de bactériose sont observés ponctuellement sur l'ensemble du secteur oléicole.

Évaluation du risque

Si vous observez des galles ou chancres sur vos arbres, alors le risque est **modéré** à **fort** en fonction de votre niveau de dégâts.

Gestion du risque

- **Favoriser la circulation de l'air au sein du feuillage** et limiter les risques de blessures par frottement des bois en pratiquant une taille adaptée.
- **Favoriser l'aération de votre verger et limiter l'humidité ambiante** en entretenant l'environnement de votre parcelle (coupe du couvert végétal pour limiter sa hauteur, entretien des haies, ...).
- **Éliminer le plus possible** de rameaux présentant des galles bactériennes.

- **Désinfecter** les outils entre les arbres lors des opérations de récolte (ou tailler les arbres infectés en dernier).

APPEL A VIGILANCE

Scarabée japonais

Le scarabée japonais (*Popillia japonica*) n'est pas présent en France. Sa détection récente à la frontière avec la Suisse amène à une grande vigilance.

La note nationale disponible [ici](#) donne des éléments sur la biologie et les caractéristiques de cet insecte ainsi que **les consignes à respecter en cas de détection** ou de suspicion.

Datura stramoine

Le datura stramoine, bien qu'absent à notre connaissance des parcelles oléicoles, peut être difficile à gérer. A titre informatif, vous trouverez la note nationale concernant cette espèce [ici](#).

Avertissement

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Comité de rédaction

Centre Technique de l'Olivier – BALAJAS Julien
Relecture
DRAAF - SRAL PACA
Chambres régionales d'agriculture Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur

Observation

Christine Agogué – CA 11
Margaux Allix – CivamBio 66
Corinne Barge – CIVAM oléicole 13
Cécile Despin – Groupement des Oléiculteurs de Vaucluse
Bastien Signoret / Joshua Berthomeu - Coopérative du Nyonsais
Benoît Chauvin-Buthaud – CA 26
Célia Gratraud – Consultante en oléiculture
Maud Damiens – CA 06
Sébastien Le Verge – Conseiller indépendant 13/83
Nathalie Serra-Tosio – SIOVB (Baux de Provence)
Alex Siciliano – GOHPL (Haute Provence et Luberon)
Fanny Vernier – CA 83
François Veyrier – CETA d'Aubagne
Lucie Scheuir – CA de la Corse

Financement

Action du plan Ecophyto pilotée par les Ministères chargés de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité.